

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

NORD

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPALDe la Commune d'EMERCHICOURT
Séance du 11 décembre 2025Date de convocation :

4 décembre 2025

Date d'affichage :

4 décembre 2025

Nombre de conseillers

En exercice :	14
Présents :	12
Votants :	12
Absents :	2
Exclus :	0

Etaient présents :

Mesdames BAFCOPS Marie-Catherine – CHOQUET Justine – COTREZ Sabrina – HERBIN Melody et SUM Michèle.
 Messieurs DAMS Gonzague – DE FILIPPI Lucas – DUFOUR Daniel – DUMONT Jean-Philippe – DUROSIER Albert –
 ROUSSEL Régis et SZATAN Michel.

Absents excusés ayant donné procuration :Absentes :

Mesdames BRZEZINSKI Régine et LONGEARD Ingrid.

L'an Deux Mil Vingt-cinq, le onze décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Citoyenne sous la présidence de M. ROUSSEL Régis, Maire.

Monsieur DAMS Gonzague est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N° : 2025/04/10**OBJET : Tarif du matériel cassé ou détérioré lors des locations de salles**

Lors des locations de salles communales, un état des lieux est établi portant désignation de la vaisselle ou du matériel mis à disposition.

Dans certains cas, la ville peut constater une détérioration, une casse ou une perte concernant cette vaisselle ou ce matériel prêté.

Par conséquent, il importe que soit déterminé un barème tarifaire afin d'en exiger le remboursement.

Cette recette sera perçue dans la régie de location de salles.

La délibération n° 2023/05/11 du 8 décembre 2023 fixe le tarif de la vaisselle mise à disposition dans les salles de location.

Une dotation de verres à bière ayant été ajoutée, il y a lieu de fixer un tarif en cas de casse ou perte lors des locations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de fixer le prix du verre à bière à 3 € en cas de casse ou lors des locations des salles du Mille club et Jésus

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
 Pour copie conforme

Le Maire,

Régis ROUSSEL

